

Annexe 3 - **FICHE PROJET****Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)****Programmation 2026 du contrat de ville de Dijon métropole**

**Merci de renvoyer cette fiche à : ddets-polville@cote-dor.gouv.fr
avant le 22 février 2026 minuit**

*Dans le cadre de l'étude de votre projet, un rendez-vous et/ou un accompagnement
pourra vous être proposé.*

Identification du porteur	Nom de la structure : Afev Statut juridique : Association loi 1901 Adresse : 221 rue Lafayette, 75010 Paris Nom et fonction du référent : Billy CHRÉTIEN Téléphone : 06.29.54.98.00 Email : billy.chretien@afev.org
Territoire concerné	Quartier(s) prioritaire(s) ciblé(s) : ☒ Dijon-Grésilles ☒ Dijon-Fontaine d'Ouche ☒ Chenôte- Le Mail ☒ Longvic-Bief du Moulin ☐ Talant Belvédère ☐ Quetigny-centre ☐ Tous
Intitulé du projet	Titre court et explicite : Lutte contre les inégalités éducatives dans les quartiers populaires par l'engagement de la jeunesse
Thématique(s) visée(s)	(Cochez une ou plusieurs thématiques) ☒ Lutte contre l'isolement et lien social ☐ Transitions et inclusion ☐ Emploi et émancipation ☒ Tranquillité publique et citoyenneté

Description synthétique du projet	L'Afev porte, depuis 1991, un projet associatif visant à lutter contre les inégalités éducatives, sociales et territoriales en mobilisant l'engagement de la jeunesse, en particulier étudiante. Déployé sur la métropole dijonnaise depuis 2017, ce projet s'inscrit dans une logique de complémentarité avec les politiques éducatives locales et les acteurs du territoire. Le projet repose sur la conviction que les inégalités éducatives dépassent le seul cadre scolaire et sont étroitement liées aux dimensions sociales, culturelles et territoriales. À travers le mentorat et le volontariat en service civique, l'Afev agit simultanément auprès des enfants et des jeunes en situation de fragilité, de leurs familles, des établissements scolaires et des étudiant·e·s engagé·e·s. L'objectif est double : sécuriser les parcours éducatifs des enfants et des jeunes accompagnés, tout en favorisant l'émancipation, la construction citoyenne et la réussite des étudiant·e·s engagés, en tant qu'acteurs et actrices de leur territoire.
Actions envisagées (exemple : ateliers, animations, chantier, coordination...)	Mentorat éducatif individuel - Accompagnement à domicile, à raison de 2 heures par semaine, par un·e étudiant·e bénévole. - Adaptation de l'accompagnement aux besoins et à l'âge du jeune: ○ accès au langage, au livre et à la lecture pour les 5–7 ans, ○ soutien méthodologique et autonomie pour les collégien·ne·s, ○ accompagnement à l'orientation pour les lycéen·ne·s. - Renforcement de l'estime de soi, du lien à l'école et de l'ouverture culturelle. Actions collectives et ouverture culturelle - Organisation d'actions collectives mensuelles pour les enfants, les jeunes et leurs familles. - Partenariats avec les acteurs locaux : bibliothèques, centres sociaux, ludothèques, structures culturelles, université. - Découverte du territoire, des équipements culturels et renforcement du lien social entre familles. Développement de l'accès au livre et à la lecture - Mentorat spécifique pour les enfants de 5 à 7 ans, centré sur le jeu, la lecture et le langage. - Ateliers lecture en bibliothèques associant enfants, familles et étudiant·e·s mentors. - Accompagnement progressif vers l'appropriation autonome des lieux culturels par les familles. Engagement étudiant et formation

	- Proposition d'un bénévolat « clé en main », compatible avec les contraintes étudiantes. - Formations des bénévoles sur les inégalités éducatives, la posture de mentor et la valorisation des compétences. - Suivi individualisé des accompagnements par les volontaires en service civique. Volontariat en service civique en milieu scolaire - Accueil de volontaires en résidence dans des écoles et collèges de Dijon et Chenôve. - Interventions auprès de publics spécifiques (principalement UPE2A, élèves nouvellement arrivés en France). - Mise en place d'actions éducatives et citoyennes (soutien individualisé, actions collectives, débats). - Renforcement du lien familles-écoles et articulation avec les actions de mentorat.															
Objectifs principaux	- Lutter contre les inégalités éducatives. - Sécuriser les parcours des enfants en fragilité. - Faire du lien entre les établissements scolaires, les familles et le territoire. - Proposer des terrains d'engagement aux jeunes, principalement étudiant·e·s.															
Public(s) cible(s)	<table><tr><td>Enfants (0 – 10 ans)</td><td>☒</td><td>nombre estimé : 180</td></tr><tr><td>Adolescents (11 – 15 ans)</td><td>☒</td><td>nombre estimé : 450</td></tr><tr><td>Jeunes adultes (16-30 ans)</td><td>☒</td><td>nombre estimé : 350</td></tr><tr><td>Adultes (+ de 30 ans)</td><td>☒</td><td>nombre estimé : 250</td></tr><tr><td>Intergénérationnel</td><td>☐</td><td>nombre estimé :</td></tr></table> Caractéristiques du public : enfants (jeunes “mentorés”) et leurs parents, étudiant·e·s (mentor·e·s),	Enfants (0 – 10 ans)	☒	nombre estimé : 180	Adolescents (11 – 15 ans)	☒	nombre estimé : 450	Jeunes adultes (16-30 ans)	☒	nombre estimé : 350	Adultes (+ de 30 ans)	☒	nombre estimé : 250	Intergénérationnel	☐	nombre estimé :
Enfants (0 – 10 ans)	☒	nombre estimé : 180														
Adolescents (11 – 15 ans)	☒	nombre estimé : 450														
Jeunes adultes (16-30 ans)	☒	nombre estimé : 350														
Adultes (+ de 30 ans)	☒	nombre estimé : 250														
Intergénérationnel	☐	nombre estimé :														
Partenaire(s) mobilisé(s)	Opérationnels : - Education nationale : collèges et écoles d'accueil de nos “Volontaires éducatifs” (8 établissements) - PRE Dijon, Chenôve et Longvic (et CCAS de Chenôve : pour le lien avec les familles et enfants accompagnés) - Centres sociaux du territoires (pour actions collectives) - Université et établissements d'enseignement supérieur (pour l'accès aux étudiants) Financier : - Dijon Ville - Chenôve - Dijon Métropole - Cité Éducative Chenôve - DDETS - CAF 21 - Rectorat Dijon - Côte d'Or															

Le projet s'articule avec des actions existantes ?	☒ Oui ☐ Non Si oui lesquelles ? Programmes de réussite éducatives Dijon, Chenôve, Longvic. Et accompagnement à la scolarité (CLAS).
En quoi votre projet est-il innovant ?	Le mentorat est une forme d'intervention récente en France. Et le mentorat Afev, en individuel, à domicile, par des étudiants bénévoles, auprès des jeunes les plus fragiles, est unique.
Comment les habitants seront-ils impliqués ?	Le Mentorat ne peut se mettre en place sans l'accord ni la participation des familles. Les séances sont à domicile et la présence des parents est requise. Les partenaires "repérants" (PRE et CCAS) sont garant de ce premier lien avec les familles, condition à une action de qualité. Des actions collectives sont organisées chaque mois et permettent aux enfants, bénévoles et famille de se retrouver autour d'une activité/sortie.
Impact(s) souhaité(s)	Impacts sur les enfants et les jeunes accompagnés - Réduction des inégalités éducatives par un renforcement des compétences scolaires, langagières et méthodologiques. - Amélioration de la maîtrise du langage oral et écrit, en particulier pour les enfants de 5 à 7 ans, favorisant une entrée plus sécurisée dans les apprentissages fondamentaux. - Renforcement de l'estime de soi, de la confiance en ses capacités et du sentiment de réussite. - Développement de l'autonomie, de la motivation et de la capacité à se projeter dans un parcours scolaire et d'orientation. - Ouverture culturelle accrue et meilleure connaissance des ressources éducatives et culturelles du territoire. Impacts sur les familles - Soutenir la parentalité, en étant une nouvelle personne-ressource pour le jeune. Leur proximité générationnelle permet des échanges facilités et en confiance. - Renforcement du lien entre les familles et l'école, contribuant à une meilleure compréhension des attentes et des parcours éducatifs. - Accès facilité aux équipements culturels de proximité (bibliothèques, médiathèques, ludothèques). - Valorisation des compétences parentales et augmentation de la confiance des familles dans leur capacité à accompagner la scolarité de leurs enfants. - Réduction de l'isolement social, encourager la rencontre et la découverte de nouveaux loisirs et passions par la participation à des actions collectives et à des temps de rencontre entre familles.

	Impacts sur les étudiant·e·s engagé·e·s - Proposer des terrains d'engagement pour la jeunesse et participer à leur construction citoyenne. - Développement de compétences transversales (relationnelles, pédagogiques, organisationnelles, citoyennes). - Renforcement du sentiment d'utilité sociale et d'appartenance au territoire. - Construction d'un parcours d'engagement contribuant à la réussite universitaire et à l'insertion professionnelle. - Sensibilisation durable aux enjeux des inégalités éducatives, sociales et territoriales. Impacts sur les établissements scolaires et les acteurs éducatifs - Renforcement de la coopération entre établissements scolaires, associations et collectivités locales. - Amélioration de l'accompagnement des publics les plus fragilisés (élèves allophones, enfants nouvellement arrivés, jeunes en difficulté scolaire). - Complémentarité renforcée entre actions scolaires et périscolaires, contribuant à une meilleure continuité éducative. - Appui aux équipes éducatives dans la prise en compte des besoins spécifiques des élèves et des familles. Impacts sur le territoire - Contribution à la cohésion sociale et à l'égalité des chances à l'échelle des quartiers et de la métropole. - Dynamisation des partenariats locaux autour des enjeux éducatifs. - Meilleure articulation entre campus universitaire, quartiers populaires et institutions éducatives. - Inscription durable de l'engagement citoyen des jeunes comme levier de lutte contre les inégalités territoriales.
Indicateurs d'évaluation quantitatifs	Mentorat - nombre d'enfants accompagnés - nombre d'étudiant·s engagé·e·s - nombre de séances et durée du mentorat - nombre des actions collectives - nombre de familles et binômes présents lors des actions collectives Volontariat éducatif - nombre de jeunes engagés dans le volontariat éducatif - nombre d'établissements partenaires - nombre d'élèves touchés par les actions.
Indicateurs d'évaluation qualitatifs	Mentorat - suivis sont faits mensuellement entre l'Afev, les familles accompagnées et les bénévoles étudiant·e·s.

	- points réguliers sur ces suivis avec nos partenaires repérants. Ce protocole de suivi et d'évaluation a été mis en place en étroite collaboration avec le PRE de Dijon. - Un bilan de fin d'année est réalisé au sein des familles autour des impacts du mentorat sur l'enfant (confiance en soi, organisation, apprentissage etc.) - Concernant les actions collectives : les indicateurs qualitatifs seront la diversité des actions proposées,, leur récurrence et l'adhésion des familles et des binômes. Volontariat éducatif - les volontaires éducatifs font l'objet de réunions de suivis régulièrement avec les établissements. - des rencontres entre les équipes éducatives, le binôme de volontaire et l'Afev ont lieu durant l'année scolaire. - une évaluation auprès de nos partenaires opérationnels et financiers a lieu une fois par an lors de Comités de Pilotage. Par ailleurs, de façon transversale, un "baromètre des engagé·e·s" est envoyé à chaque bénévole, à la fin de l'année, pour mesurer la satisfaction de leur engagement, la qualité de l'accompagnement de l'Afev, les impacts sur leur vie étudiante et l'acquisition de nouvelles compétences. De plus, des bilans sont faits avec tous les partenaires (ville, université, acteurs éducatifs et sociaux) régulièrement en individuel, mais aussi lors d'un COPIL annuel.
Calendrier prévisionnel	Date de début de l'action : 01/09/2026 Date de fin de l'action : 31/08/2027
Moyens humains de la structure pour le projet	Intervenants (animateurs, prestataires de services...) 3,90 ETP: - Chargé·e·s de développement local - 3 ETP - Délégué territorial (manager) - 0.75 ETP - Délégué régional - 0,15 ETP 15 volontaires en Service Civique 380 étudiant·e·s bénévoles
Moyens matériels de la structure pour le projet	1 local situé au 1 rue Henri Chrétien aux Grésilles.
L'action a-t-elle déjà été financée par le contrat de ville ?	☐ Oui ☐ Non ☒ oui dans le cadre d'une CPO
Budget prévisionnel	Coût total du projet : 551,983€ (dont 317,100€ de contributions volontaires en nature) Cofinancements envisagés :

	Montant sollicité au titre de la Politique de la Ville : Etat : 6 500 Dijon métropole : 11 000 Conseil régional : 0 Commune (Chenôve) : 17 000 (cité éducative)
Pièces à joindre	☒ Contrat d'Engagement Républicain signé ☒ Budget prévisionnel détaillé du projet ☒ Budget de la structure